

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 2 (1861), p. 137-138

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1861__2__137_0

© Société de statistique de Paris, 1861, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



PREMIÈRE PARTIE. — TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

I.

Procès-verbal de la séance du 7 mai 1861.

Le 7 mai 1861, la Société de statistique de Paris s'est réunie dans le local ordinaire de ses séances, sous la présidence successive de M. Dufau et de M. Wolowski, membre de l'Institut.

Lecture est donnée du procès-verbal, qui est adopté sans réclamation.

Il est fait hommage à la Société des ouvrages ci-après :

Les inondations en France, depuis le sixième siècle jusqu'à nos jours. 1^{re} partie (2 vol. in-8°), par M. Maurice Champion, membre de la Société.

Lettres sur la folie, 2^e et 3^e série (2 brochures in-8°); par M. le Dr E. Lisle, membre de la Société.

M. Millot lit la suite de son mémoire sur le budget du Parisien, de 1837 à 1860.

M. Lehir fait remarquer, à la suite de cette lecture, qu'il a eu l'occasion de chercher à déterminer les consommations alimentaires de toute nature de la ville de Paris, et qu'il a été frappé des difficultés que rencontre une étude de cette nature, particulièrement en ce qui concerne les objets qui ne sont pas atteints par l'octroi, comme les blés et farines, les légumes, les fruits, le laitage et les denrées coloniales. Un grand nombre d'objets comestibles, apportés par les chemins de fer ou par les voies ordinaires de transport, ne font en outre que traverser Paris pour se rendre à d'autres destinations. Enfin, les communes voisines viennent, dans un rayon assez étendu, s'approvisionner sur son marché. C'est ainsi que, pendant toute la durée de la taxe au-dessous de la mercuriale, on a vu les voitures des coquetiers et des marchands de légumes des environs de Paris emporter de cette ville des quantités considérables de pain, à ce point que l'autorité a dû prendre des mesures pour empêcher cette exportation, qui avait pour effet de faire bénéficier plusieurs départements voisins des sacrifices énormes que Paris n'entendait s'imposer que dans son intérêt. D'un autre côté, Paris a une population flottante très-considérable, surtout dans la belle saison et dans certaines circonstances. Ainsi, on a calculé que, pendant l'exposition de l'industrie, en 1855, plus de 500,000 personnes de la pro-

vinco et de l'étranger y ont séjourné plus ou moins longtemps. Or les recensements ne tiennent pas compte de cette population, qui cependant joue un rôle considérable dans la consommation. Il en résulte que, si l'on rapporte les quantités consommées à la population officielle ou sédentaire, on a un coefficient supérieur à la vérité.

M. Millot admet que les relevés de consommations sont susceptibles de quelques erreurs en ce qui concerne les objets non passibles du droit d'octroi. Mais ces erreurs ne sauraient être considérables. Pour les fruits et les légumes, on connaît le nombre et très-approximativement la contenance des voitures chargées qui se présentent journellement aux barrières. Les blés et farines étant presque en totalité apportés sur les marchés, on connaît les quantités mises en vente. Les documents recueillis par la chambre de commerce de Paris, en 1847 et 1848, sur l'industrie parisienne, fournissent également, sur certaines branches de l'alimentation, des renseignements utiles et que *M. Husson* notamment a mis à profit dans son livre sur les consommations de Paris. Enfin, en consultant les livres de dépense des particuliers et des établissements publics, on en déduit des chiffres moyens qui se rapprochent beaucoup de ceux qui ont servi de base à son travail.

La parole est donnée à *M. Bertrand* pour la lecture d'un travail ayant pour titre : *De la statistique et de son application à la recherche des faits sociaux.*

La séance est levée après cette lecture.
